

SAS A-SOCIAL

S.A.S. au capital de 200€

Siège social : 20b rue Louis Philippe

92200 NEUILLY SUR SEIN

RCS NANTERRE 902 726 645

AFFECTATION DE RÉSULTAT DE L'ASSEMBLÉE

GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés décident d'affecter la perte nette comptable de l'exercice arrêté au 31 décembre 2022, soit 666 Euros, au compte de Report à nouveau.

Les Associés prennent acte que le rapport de gestion de la Gérance mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Mario INORE
Président

Désignation de l'entreprise										A-SOCIAL										Néant ☐ *											
Adresse de l'entreprise										20B CHEZ SDM RUE LOUIS PHILIPPE 92200 NEUILLY-SUR-SEINE																					
SIRET										9 0 2 7 2 6 6 4 5 0 0 0 1 0																					
Durée de l'exercice en nombre de mois *										1 6										Durée de l'exercice précédent *											
																				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 2											
ACTIF										Brut 1										Amortissements-Provisions 2										Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobiliations incorporelles	Fonds commercial *								010		012																			
		Autres *								014		016																			
	Immobiliations corporelles *								028		030																				
	Immobiliations financières * (1)								040		042																				
	Total I (5)								044		048																				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *								050		052																			
		Marchandises *								060		062																			
	Avances et acomptes versés sur commandes								064		066																				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *								068		070																			
		Autres * (3)								072	1 0 4	074		1 0 4																	
	Valeurs mobilières de placement								080		082																				
	Disponibilités								084	5 2 6	086		5 2 6																		
	Charges constatées d'avance *								092		094																				
	Total II								096	6 3 0	098		6 3 0																		
Total général (I + II)										110	6 3 0	112		6 3 0																	
PASSIF																				Exercice N 1		NET									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *								120				2 0 0																		
	Écarts de réévaluation								124																						
	Réserve légale								126																						
	Réserves réglementées *								130																						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)								131		)	132																			
	Report à nouveau								134																						
	Résultat de l'exercice								136				(6 6 6)																		
	Subventions d'investissement								137																						
	Provisions réglementées								140																						
	Total I								142				(4 6 6)																		
Provisions pour risques et charges								Total II	154																						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156																						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164																						
	Fournisseurs et comptes rattachés *								166																						
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)								169	1 0 9 6	)	172	1 0 9 6																		
	Produits constatés d'avance								174																						
Total III								176				1 0 9 6																			
Total général (I + II + III)										180				6 3 0																	
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an								193		(4)	Dont dettes à plus d'un an								195										
	(2)	Dont créances à plus d'un an								197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *								182										
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs								199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *								184										
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																															

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A-SOCIAL

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

13/11/2022

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210			
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
			Services *		217		218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *					224			
	Subventions d'exploitations reçues					226			
	Autres produits					230			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stocks (marchandises) *					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	665		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243	244		
	Rémunérations du personnel *					250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252			
	Dotations aux amortissements *					254			
	Dotations aux provisions					256			
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		}	262		
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)					264	666		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(666)		
	Produits financiers (III)	280			Charges financières (V)	294			
	Produits exceptionnels (IV)					290			
	Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347	}	300			
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	348					
	Impôt sur les bénéfices * (VII)					306			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(666)		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	314	666		
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles *				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987	342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991							
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Créance due au report en arrière du déficit				346	350			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	354	666
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	372	666	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : A-SOCIAL										Néant ☒ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale *									
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial	400		402		404		406												
		Autres	410		412		414		416												
Immobilisations corporelles		Terrains	420		422		424		426												
		Constructions	430		432		434		436												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446												
		Installations générales agencements divers	450		452		454		456												
		Matériel de transport	460		462		464		466												
		Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476												
		Immobilisations financières	480		482		484		486												
		TOTAL	490		492		494		496												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
		Fonds commercial	495		497		498		499												
		Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506												
Immobilisations corporelles		Terrains	510		512		514		516												
		Constructions	520		522		524		526												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536												
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546												
		Matériel de transport	550		552		554		556												
		Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566												
		TOTAL	570		572		574		576												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5											
		6		7		8		9		10											
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
					Court terme *	Long terme															
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧													
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧														
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
	Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾	579		Régularisations	590	583	594	595													
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.